

<p style="text-align:center">COMPTE RENDU DES ASSEMBLEES GENERALES (extraordinaire et ordinaire) DU 03 FEVRIER 2011 ASSOCIATION « DES POS AU PLU DE BELLE ILE EN MER »</p>

Les assemblées générales (extraordinaire et ordinaire) se sont tenues à la salle polyvalente de BANGOR le 03 février 2011.

104 personnes étaient présentes et 74 représentés (pouvoirs) sur 465 adhérents et leurs familles.

1.- ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

La Présidente ouvre la séance à 20h25, en remerciant les adhérents présents d'être venus en nombre, le conseil d'administration sortant et le bureau pour le travail accompli pendant l'année écoulée.

L'objet de cette séance était de modifier globalement les statuts de l'association dont une copie a été fournie à chaque adhérent. Les adhérents présents ou représentés n'ont formulé aucune remarque particulière sur les propositions de modifications qui ont été adoptées à l'unanimité. Les nouveaux statuts sont adoptés. La séance est close à 20h45.

2.- ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

Ouverture de la séance à 20h45,

Rapport moral : présentation des différentes actions menées au cours de l'année écoulée, tant auprès des élus locaux qu'auprès de l'administration (départementale et centrale), mais aussi auprès de parlementaires. Des contacts ont eu lieu également avec d'autres collectifs continentaux pour échanger nos points de vue sur la loi littoral. Le nombre de réunions du conseil d'administration a été de 15 au cours de l'année écoulée.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

Le secrétaire de l'association a ensuite énuméré les actions en cours et à venir, en particulier les dossiers transmis au Gouvernement et aux Parlementaires. Les contacts récents ont démontré que leurs destinataires ne restent pas insensibles à en juger par les correspondances reçues.

Rapport financier : le compte-rendu de l'état des finances a été présenté par la trésorière et son adjointe dans ses moindres détails et fait ressortir une gestion rigoureuse du budget. Les adhérents présents n'ont apporté aucune remarque sur la gestion des comptes. Quidus voté à l'unanimité.

Questions diverses : Les adhérents n'ont pas formulé de commentaires particuliers sur les questions relatives à la loi littoral et font entièrement confiance aux démarches effectuées par l'association pour obtenir des résultats : à savoir l'application intégrale du plan d'occupation des sols en vigueur.

La parole a été donnée au Maire de LE PALAIS, Président de la communauté de communes de BELLE ILE, présent dans la salle. Il approuve totalement nos actions et nous a assuré de son soutien. Dans le cadre de l'établissement du futur PLU, il a l'intention de nous associer aux travaux.

- 2-

Egalement présent dans la salle, le conseiller général de BELLE ILE, qui a mis l'accent sur les difficultés d'applications de la loi littoral. Celles-ci s'étendent aujourd'hui à l'agriculture dont certains projets sont remis en cause impactant la politique agricole de l'île.

Nouveau conseil d'administration :

Un nouveau conseil d'administration a été élu, à l'unanimité. Il se compose de 15 membres, qui sont :
ANSQUER Hervé, DAVID éliane, FORESTIER Marie-annick, GALLEN michel, GIRARD gaël, GRANGER michel, GUEGAN Pierre, GUILLERME Liliane, LE BARON germaine, LE MARIE Eric, LOREAL myriam, ROHAN daniel, SAMZUN philippe, THOMAS Ghislaine, TONNEL pierre-yves.

Le nouveau conseil d'administration a ensuite procédé à l'élection du bureau, et ce à l'unanimité. Il se compose désormais de :

- **Présidente** : éliane DAVID (présidente sortante)
Adresse : moulin de logonet – 56360 SAUZON
Tel : 0683717555
- **Trésorier** : pierre GUEGAN
Adresse : anvorte – 56360 SAUZON
Tel : 0297310113
- **Secrétaire** : michel GALLEN (secrétaire sortant)
Adresse : BP 61 - 56360 LE PALAIS

La séance est levée à 21h30.

Eliane DAVID
Présidente,

Michel GALLEN
Secrétaire,